



vente d'un appartement pour etre loué

Par **lorn44**, le **23/09/2020** à **14:46**

Bonjour,

Nous sommes en indivision sur un appartement que nous allons vendre.

l'acheteur souhaite le louer. il savère qu'un des propriétaires serait suceptible de le faire.

comme l'acheteur est un peu juste au niveau financier, il nous propose de réduire de 10000 euros le prix de l'appartement et en compensation , il va louer gratuitement le logement pendant un an.

Est-ce quelque chose de faisable et comment faire pour être certain qu'il ne va pas le mettre à la porte.

merci pour vos réponses

lorn44

Par **Visiteur**, le **23/09/2020** à **14:57**

Bonjour

Pour donner force à cet accord éventuel, il faut faire en sorte qu'il apparaisse dans les actes...

En parler avec votre notaire me semble essentiel.

Par **lorn44**, le **23/09/2020** à **15:30**

Merci pour votre reponse